

## **Séance publique du 25 septembre 2000**

### **Délibération n° 2000-5755**

commission principale : finances et programmation

objet : **Exercice 2000 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 11 septembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2000 s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits votés au budget le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées lui sont soumis. Tous ces mouvements ont été validés par le comité budgétaire.

#### **I- BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les honoraires dus au titre de l'assistance à la préparation du marché de collecte des ordures ménagères dépassent 2 MF. De plus, une étude doit être lancée pour la contractualisation des rapports entre la Communauté urbaine et les communes du Val de Saône et de Rillieux la Pape, en application de la délibération du 10 juillet 2000 sur l'intercommunalité, le coût est estimé à 0,280 MF. Des virements ont été effectués sur des reliquats de crédits des primes d'assurances pour 0,800 MF. Un redéploiement de 0,104 MF, à partir du poste de l'assurance capital décès, pourrait intervenir par décision modificative. Une dotation complémentaire de 2,050 MF serait toutefois nécessaire pour faire face à tous les engagements d'ici la fin de l'année et devrait être prélevée sur les dépenses imprévues (renvoi n° 1).

Par rapport séparé, il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté urbaine à l'Association des communautés urbaines de France créée à la suite du congrès des présidents des communautés urbaines, qui s'est déroulé en novembre 1999, et au cours duquel les participants ont relevé la nécessité de renforcer les liens entre leurs établissements. Cette association se substituerait à l'Association des présidents des communautés urbaines et serait dotée de nouveaux statuts. La cotisation annuelle s'établirait, en 2000, à 20 centimes par habitant, soit 0,233 MF. Le financement serait assuré, à hauteur de 0,114 MF, par le report de l'adhésion à l'Association des présidents des communautés urbaines et, pour le solde, soit 0,119 MF, par décision modificative à partir des crédits de subvention inscrits au budget primitif (renvoi n° 2).

L'association Solidarité enfants d'Algérie souhaite sensibiliser les jeunes à l'environnement et à la gestion urbaine, notamment dans le domaine de la propreté et de l'hygiène publique. Le projet, pour lequel la communauté urbaine de Lyon s'est prononcée favorablement lors du conseil du 10 juillet dernier, consiste à organiser un chantier de petits travaux et de nettoyage à Alger, pour une dizaine de jeunes. La participation communautaire s'élève à 0,015 MF. Pour qu'un règlement intervienne rapidement, un virement de dépannage avait été effectué, au mois de juillet. Les crédits doivent, aujourd'hui, être restitués à la direction qui en a fait l'avance, par décision modificative, à partir de l'enveloppe allouée pour la coopération décentralisée (renvoi n° 3).

La Communauté urbaine s'est engagée, en juin 1998, auprès de l'Ecole normale supérieure de lettres et sciences humaines, à prendre en charge la réalisation d'un CD Rom et d'une plaquette de présentation de l'école : 0,200 MF ont été versés à l'école pour le CD Rom et la conception de la plaquette doit être réalisée maintenant de façon urgente pour un montant prévisionnel de 0,140 MF. Cette dépense devrait être supportée par les dépenses imprévues (renvoi n° 4).

Par délibération n° 2000-5201 du 23 mars 2000, le Conseil a admis le principe du versement de la moitié de la dotation, de l'année précédente, aux Communes qui ne sont plus bénéficiaires de la dotation de solidarité. Cette nouvelle clause de sortie de la dotation de solidarité représente un coût de 0,334 MF, pour l'exercice 2000. Son financement pourrait être assuré à partir des dépenses imprévues (renvoi n° 5).

Les travaux de réfection de tranchées des concessionnaires EDF-GDF, France télécom... donneront lieu, en 2000, à des dépenses évaluées à 55 MF, soit 10,5 MF de plus que les inscriptions budgétaires initiales. Ces travaux étant refacturés, il est proposé d'inscrire en contrepartie la recette correspondante pour le même montant (renvoi n° 6).

14,8 MF supplémentaires pour les dépenses de délestage ont été mis en place par virements internes à la direction de la propreté. La restitution des crédits prélevés, temporairement, sur les prestations de collecte pourrait être financée par :

- les recettes exceptionnelles dégagées du fait du passage de la TVA au taux réduit de 5,5 % en 1999, pour les factures relatives au service de ramassage en collecte sélective, soit 9,9 MF,
- une subvention de la société Eco-emballage, pour une aide au démarrage de la collecte sélective, soit 4,9 MF (renvoi n° 7).

Par délibération des mois de mai et juin 2000, ont été acceptés les bilans de clôture des ZAC présentés par la SERL et l'OPAC du Rhône, certaines font apparaître un solde positif, en 2000 :

- ZAC "de l'Est Lyonnais" à Chassieu	0,477 MF,
- ZAC "de la Soie" à Décines Charpieu	0,552 MF,
- ZAC "Saint-Jacques" à Lyon 3°	0,030 MF,
- ZAC "Tonkin 2" à Villeurbanne	20 MF dont 2,062 MF pourraient être inscrits dès maintenant,
- ZAC "Pompidou-Charial" à Lyon 3°	0,123 MF.

Ces recettes pourraient être réaffectées en dépenses pour financer les opérations en déficit, tels que le lotissement Les Pivolles à Décines Charpieu (2,881 MF), et la ZAC "des Portes de la Guillotière" à Lyon 7° (0,362 MF) (renvoi n° 8).

La réaffectation de 0,943 MF de recettes de la Communauté européenne, concernant la mission écologie, pourrait être envisagée ainsi qu'un redéploiement de crédits d'un montant de 0,490 MF à partir de l'opération 0348 (risques écologiques). Ces mouvements de crédit permettraient de donner suite aux actions suivantes :

- opération ambrosie 2000 (0,563 MF),
- enquête de perception du bruit (0,095 MF),
- évaluation des actions de valorisation et d'éducation à l'environnement dans le cadre des projets nature (0,296 MF),
- exposition printemps de l'environnement (0,079 MF),
- forum sur les risques urbains (0,028 MF),
- diagnostic sur l'agriculture périurbaine pour les communes d'Irigny, Charly, Vernaison, Saint Genis Laval (0,180 MF),
- projet EUROBIONET signalétique et information (0,012 MF),
- étude sur la gestion de la réserve naturelle de Crépieux-Charmy (0,180 MF) (renvoi n° 9).

Les autres demandes de redéploiements de crédits, au sein de la délégation générale au développement urbain, sont décrites ci-après et constituent le renvoi n° 10. L'équilibre est assuré par une diminution de 0,149 MF des dépenses imprévues.

Conformément à la convention signée avec la ville de Lyon, la participation de celle-ci sur la ZAC "Thiers", dans le 6° arrondissement, est ramenée à 0,200 MF, soit une diminution de 1,800 MF par rapport à l'inscription au budget primitif 2000. De plus, le bilan de clôture de la ZAC "du Paisy" à Dardilly ne sera pas établi en 2000 : l'excédent de 0,031 MF ne pourra donc pas être encaissé sur l'exercice en cours.

Par erreur, 2,4 MF de recettes du Département ont été inscrites à la fois sur l'opération de rachat du TNP (opération 438 ) et l'opération déviations de réseaux du tronçon nord (opération 0188). Il est donc proposé de procéder à l'annulation de cette recette sur l'opération 0188. Parallèlement, le versement d'une subvention de 1 MF au Département peut être différée car celui-ci n'appellera pas, en 2000, les fonds communautaires dans le cadre de l'aménagement du boulevard du Valvert à Tassin la Demi Lune.

Les travaux d'aménagement du parc de la Feyssine à Villeurbanne ayant pris du retard, la subvention de 3,2 MF à la ville de Villeurbanne est différée.

Ainsi, 0,895 MF peuvent être utilisé notamment pour financer les études de l'observatoire du logement en complément d'une affectation de recettes de 0,918 MF. Cette nouvelle dotation de 1,813 MF porterait le montant des crédits destinés aux observatoires du logement à 5,008 MF.

Le reliquat de crédit de l'opération habitat adapté est estimé à 0,777 MF.

Aucun crédit d'études n'a été inscrit au budget primitif 2000 pour la réalisation du schéma directeur d'urbanisme commercial. Une dotation de 0,790 MF apparaît aujourd'hui nécessaire. En ce qui concerne plus particulièrement le secteur de Tassin la Demi Lune, des frais d'études seraient à engager à hauteur de 0,200 MF.

La baisse du taux de TVA à 19,60 % est source d'économie lorsque les participations communautaires aux bilans de ZAC sont égales au montant des subventions versées par le Département majoré de la TVA. L'incidence est de -0,308 MF pour la ZAC "des Marronniers" à Fontaines sur Saône, pour la ZAC "des Noyeraies" à Dardilly, -0,002 MF, pour la ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux, -0,010 MF et pour la ZAC "Cité Internationale" à Lyon 6° - 0,025 MF.

Les crédits d'études doivent être réabondés à hauteur de 0,181 MF pour la mission des pentes Croix-Rousse et de 0,305 MF en ce qui concerne les déplacements urbains de ce quartier.

Selon la nomenclature comptable M 14, seules les études préalables à la réalisation de travaux doivent être imputées en section d'investissement. Des anomalies ont été relevées nécessitant une réimputation, en section de fonctionnement, des engagements et mandats en cours sur les opérations 0501 - Mions centre (0,429 MF) et 0417 - Saint Priest ZAC "Mozart" (0,099 MF).

Le département du Rhône n'appellera pas les fonds pour l'aménagement de l'échangeur du Tronchon envisagé pour le développement du pôle économique ouest (- 1 MF).

De même, l'inscription d'une subvention au Département de 0,400 MF, dans le cadre de la requalification de la zone industrielle de Décines Charpieu-Vaulx en Velin, n'apparaît plus justifiée pour l'exercice 2000. Le recours aux prestations d'entreprises extérieures pourrait ainsi être réévalué de 0,296 MF pour ce dossier.

La subvention de 0,490 MF, inscrite par décision modificative au mois de juin dernier, et destinée à l'OPAC du Grand Lyon pour le secteur Moncey Paul Bert à Lyon 3°, n'apparaît plus justifiée. Il en est de même, sur cette opération, pour l'inscription de 0,450 MF au titre de subvention à l'ARRADEP et divers tiers privés.

Par ailleurs, les crédits d'études nécessitent d'être réajustés entre les opérations suivantes :

- ZI Neuville Genay + 0,042 MF,
- vallée de la chimie + 0,100 MF,
- revitalisation des centres-villes + 0,623 MF,
- secteur Part-Dieu + 0,457 MF,
- entrées de ville + 0,075 MF,
- offres nouvelles de sites adaptés + 0,054 MF,
- Vaise centre - 0,047 MF.

Les autres mouvements, hors opération, prise de bail à Gerland (0,051 MF), frais de représentation pour alimenter la dotation de la DRH (0,080 MF), s'équilibrent par diminution de 1,049 MF de la réserve DGDU et de 0,149 MF des dépenses imprévues.

**Exercice 2000 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1 (en F) -**

imputation	dépenses	imputation	recettes
<b>renvoi n° 1</b> compte 645 500 assurances capital décès fonction 01  compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01  compte 622 600 honoraires fonction 020	- 104 000,00  - 2 050 000,00  2 154 000,00		
<b>renvoi n° 2</b> compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 510 opération 0064 plan hospitalier HCL  compte 628 100 cotisations et adhésions fonction 01	- 119 506,40  119 506,40		
<b>renvoi n° 3</b> compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 04  compte 657 550 fonds de concours aux groupements de collectivités fonction 22	- 15 000,00  15 000,00		
<b>renvoi n° 4</b> compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01  compte 625 700 frais de réception fonction 023	- 140 000,00  140 000,00		
<b>renvoi n° 5</b> compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01  compte 739 300 dotation de solidarité fonction 01	- 334 531,22  334 531,22		

<b>renvoi n° 6</b> compte 615 236 réfection de tranchées fonction 821	10 500 000,00	compte 704 100 réfection de tranchées fonction 821	10 500 000,00
<b>renvoi n° 7</b> compte 611 800 autres prestations de service avec des entreprises  fonction 812	14 800 000,00	compte 773 000 annulation de mandats sur exercice antérieur fonction 812  compte 747800 subvention de fonctionnement à d'autres organismes fonction 812 opération 0100 collecte sélective	9 900 000,00   4 900 000,00
<b>renvoi n° 8</b> compte 657 210 subvention d'équipements aux SEM fonction 824 opération 0255 Décines Charpieu lotissement les Pivolles  opération 0085 Lyon 7° ZAC "des Portes de la Guillotière"	2 881 164,00      362 388,00	compte 747 800 subvention de fonctionnement d'autres organismes fonction 824 opération 0288 Chassieu zone d'aménagement de l'est lyonnais  opération 0256 Décines Charpieu ZAC "de la Soie"  opération 0259 Lyon 3° ZAC "Saint Jacques"  opération 0165 Lyon 3° ZAC "Pompidou Charial"  opération 0080 Villeurbanne ZAC "du Tonkin 2"	476 593,25      551 947,54  29 895,73  123 467,27  2 061 648,21
<b>renvoi n° 9</b> compte 657 180 subvention d'équipement aux autres organismes publics fonction 833 opération 0348 risques technologiques  compte 617 100 études fonction 832 opération 0102 écologie urbaine	- 490 000,00      1 433 593,10	compte 747 700 budgets communautaires et fonds européens fonction 832 opération 0102 écologie urbaine	943 593,10
<b>renvoi n° 10</b> compte 657 130 subvention d'équipement au département fonction 822	- 1 000 000,00	compte 747 400 subventions des communes fonction 824 opération 0084	- 1 800 000,00

opération 0435 TNP aménagement boulevard du Valvert		Lyon 6° ZAC "Thiers"	
		compte 747 800 subvention à d'autres organismes fonction 824 opération 0224 Dardilly ZAC "du Paisy"	- 31 000,00
		compte 747 300 subventions du Département fonction 822 opération 0188 TNP déviations de réseaux	- 2 400 000,00
compte 657 140 subvention d'équipement aux Communes fonction 824 opération 0314 Villeurbanne parc de la Feysine	- 3 200 000,00		
opération 0273 observatoire des logements compte 622 800 prestations diverses fonction 820	1 812 780,00	opération 0273 observatoire des logements compte 747 400 subvention des Communes fonction 820	+ 418 000,00
		compte 747 180 autres participations de l'Etat fonction 820	+ 500 000,00
compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0116 habitat adapté	- 743 845,00		
compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824 opération 0116 habitat adapté	- 33 382,00		
compte 617 100 études fonction 824 opération 0202 schéma d'urbanisme commercial	790 000,00		
compte 617 100 études fonction 824 opération 0363 Tassin la Demi Lune SDUC	200 000,00		
compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0083 Fontaines sur Saône ZAC "des Maronniers"	- 308 572,00		

compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0160 Dardilly ZAC "des Noyeraies"	- 2 370,00		
compte 657 350 subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités fonction 824 opération 0338 Vénissieux ZAC "du Vieux Bourg"	- 10 000,00		
compte 657 350 subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités fonction 824 opération 0432 Lyon 6° ZAC "Cité Internationale"	- 25 500,00		
opération 0008 Lyon 1 <sup>er</sup> secteur pentes de la Croix- Rousse compte 622 800 prestations diverses fonction 824	181 000,00		
opération 0341 Lyon 1 <sup>er</sup> déplacements urbains pentes de la Croix-Rousse compte 617 100 études fonction 824	305 000,00		
compte 617 100 études fonction 824 opération 0501 Mions centre	429 611,94		
compte 617 100 études fonction 824 opération 0417 Saint Priest ZAC "Mozart"	98 900,00		
compte 657 110 subvention d'équipement à l'Etat fonction 824 opération 0204 pôle économique ouest du Grand Lyon	- 1 000 000,00		
opération 0480 Vaulx en Velin Décines Charpieu RZI compte 657 130 subvention d'équipement au Département fonction 824	- 400 000,00		
compte 622 800 prestations diverses fonction 824	296 000,00		

opération 0195 Lyon 3° Moncey Paul Bert ouest compte 657 170 subvention aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 490 000,00		
compte 657 280 subvention aux autres organismes privés fonction 824	- 450 000,00		
compte 622 800 prestations diverses fonction 824 opération 0284 Neuville sur Saône Genay RZI	42 000,00		
opération 0347 vallée de la chimie	100 000,00		
comptes 617 100 études fonction 824 opération 0203 revitalisation des centres	623 039,50		
opération 0206 Lyon 3° secteur Part-Dieu	457 000,00		
opération 0311 entrées de ville	75 000,00		
compte 617 100 études fonction 824 opération 0306 offre nouvelle de sites adaptés	54 000,00		
opération 0328 Lyon 9° Vaise centre	- 47 039,50		
compte 617 100 études fonction 020	- 16 300,00		
compte 613 210 loyers des batiments fonction 020	28 125,00		
compte 614 100 charges locatives fonction 020	6 750,00		
compte 622 600 honoraires fonction 020	11 250,00		
compte 635 120 taxes foncières fonction 020	5 062,50		
compte 623 200 fêtes et cérémonies fonction 020	80 000,00		

compte 657 180 subvention d'équipement aux autres organismes publics fonction 020	- 1 032 425,00		
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 149 085,44		

## II - BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Un avance de trésorerie doit être versée à la SEM de la ZAC "Cité Internationale" à Lyon 6°, ce versement fera l'objet d'un remboursement, avant la fin 2000. Des lignes de dépenses et recettes du même montant doivent être ouvertes à cet effet (renvoi n° 11).

Le concours financier reçu du ministère de la santé pour l'école d'infirmières Rockefeller permet au Conseil d'inscrire la recette et sa contrepartie en dépense pour la réalisation des études de 0,4 MF préalable aux travaux de réhabilitation (renvoi n° 12).

Les crédits ouverts pour l'installation du projet VDIM et achat de mobilier pour l'Ecole normale supérieure ne seront pas consommés en totalité, en 2000. Ce décalage permet de financer le reversement partiel de la subvention de l'Etat aux trois partenaires de la Communauté urbaine, soit 16 MF (renvoi n° 3).

La modification des crédits ouverts sur les comptes de travaux pour le compte de tiers s'équilibrent en dépenses et en recettes. Cela concerne les opérations Lyon 8° : centre de quartier (3,5 MF) ; Lyon 9° : quartier Vaise centre (2,5 MF) ; Lyon 7° : boulevard scientifique (1,425 MF) (renvoi n° 14).

La Communauté urbaine réalise des acquisitions foncières pour le compte d'autres collectivités ; les fonds reçus et le paiement des acquisitions sont équilibrés. Les prévisions initiales pourraient être augmentées de 8 MF (renvoi n° 15).

En décembre 1999, un avenant au mandat confié à la SERL a été passé pour les travaux d'aménagement de l'espace Vivier Merle, lié au passage du tramway. Pour correspondre à l'avancement du chantier, qui est en phase d'achèvement, les écritures de gestion du mandat sont proposées pour 15,2 MF en dépenses et recettes (renvoi n° 16).

Dans le cadre du DSU Vénissieux, 1,5 MF est à inscrire en dépenses et en recettes pour les écritures du mandat SERL. Pour diverses autres opérations en site DSU, compte tenu du décalage de certains travaux, des transferts de crédits seront exécutés vers d'autres opérations notamment pour l'aménagement de la place du 8 mai 1945, à Lyon 8°, (+ 4,6 MF) (renvoi n° 17).

Plusieurs régularisations comptables doivent également intervenir. Elles concernent notamment les études enregistrées au compte 203 les années précédentes ayant abouti à la réalisation d'ouvrages communautaires, elles sont intégrées sur un compte d'immobilisation, 17,44 MF. Ce sont des écritures d'ordre équilibrées en recettes et en dépenses

Afin de régulariser l'arrêt de la concession CIBEVIAl, l'écriture de 1995 pour la mise en réserve de la taxe locale d'usage (0,129 MF) doit être annulé par l'ouverture du compte 167 800, en dépenses. L'intégration des biens de voirie pour 0,05 MF est à inclure sur ce même compte. Plusieurs écritures pour ordre concernant des annulations de titres de recettes ou de mandat s'équilibrent sur les dépenses imprévues par une diminution de 0,041 MF (renvoi n° 18).

Un certain nombre d'opérations de voirie dont la réalisation est décalée dans le temps ou dont la réalisation est accélérée, nécessitent un recalage budgétaire (renvoi n° 19).

En 1991 et 1992, la Communauté a versé une avance à la SERL de 1 MF pour organiser le concours désignant le maître d'œuvre chargé du traitement de la place des Terreaux. L'immobilisation comptable se fera par l'ouverture de lignes en dépenses et en recettes de ce même montant (renvoi n° 20).

Dans le cadre d'opérations confiées par mandat à la SERL, des travaux seront décalés en 2001, ce qui entraîne la diminution en dépenses et recettes de 1,27 MF pour le secteur de Saint Priest Porte des Alpes et de 1,53 MF pour le quartier de l'Industrie à Lyon 9° (renvoi n° 21).

Dans le cadre des opérations d'urbanisme, un recalage budgétaire sera fait entre celles qui se réalisent plus rapidement et celles qui rencontrent des difficultés. Cela conduit globalement à une diminution de crédits de 29,05 MF. L'équilibre de ces différents mouvements réabonde la ligne des dépenses imprévues de 29,05 MF.

A la suite de la mise en œuvre de l'avenant n° 3 entre la Communauté et le conseil général du Rhône, des prévisions de recettes faisaient pour partie double emploi avec celle du budget primitif, il est nécessaire de recalculer ces recettes conformément aux encaissements qui seront effectivement réalisés en 2000. Parallèlement, les crédits de dépenses et de recettes sont réajustés pour mieux correspondre à la réalité sur le terrain de l'avancement des travaux (renvoi n° 23).

**- Exercice 2000 - décisions modificatives - section d'investissement - tableau n° 2 (en F) -**

<b>Imputations</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Imputations</b>	<b>Recettes</b>
<b>budget principal</b>			
<b>renvoi n° 11</b>			
compte 276 400 fonction 01 créances sur particuliers	+ 3 600 000,00	compte 276 400	+ 3 600 000,00
<b>renvoi n° 12</b>			
compte 458 161 fonction 23 dépenses pour compte de tiers opération 0467 Lyon 8° Rockefeller	+ 400 000,00	compte 458 261 fonction 23 recettes pour compte de tiers opération 0467	+ 400 000,00
<b>renvoi n° 13</b>			
compte 458 152 fonction 23 compte 458 115 opération 0196 Lyon 7° ENS	- 16 000 000,00 + 16 664 610,53	compte 458 215 fonction 23 opération 0196	+ 664 610,53
<b>renvoi n° 14</b>			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 compte 458 186 opération 0287 Lyon 8° centre de quartier	- 3 500 000,00 + 3 500 000,00	compte 132 400 fonction 824 opération 0287 subvention des Communes	- 3 500 000,00 + 3 500 000,00
compte 231 510 fonction 824 opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	- 2 500 000,00	compte 132 400 fonction 824 opération 0328	- 2 500 000,00
compte 458 187 opération 0328 compte 231 510 fonction 824 opération 0264 Lyon 7° boulevard scientifique	+ 2 500 000,00 - 1 425 000,00	compte 458 287 opération 0328 compte 132 400 opération 0264	+ 2 500 000,00 - 462 500,00

compte 458 188 dépenses pour compte de tiers opération 0264	+ 1 425 000,00	compte 458 288 compte 132 600 subvention établissements publics locaux opération 0264	+ 962 500,00 - 500 000,00
<b>renvoi n° 15</b>  compte 458 100 dépenses pour compte de tiers acquisitions foncières pour tiers fonction 824 opération 0097	+ 8 000 000,00	compte 458 200 opération 0097 recettes pour compte de tiers	+ 8 000 000,00
<b>renvoi n° 16</b>  compte 238 100 avances versées à mandataire tramway espaces Vivier Merle fonction 822 opération 0371	+ 15 200 000,00	compte 238 100 fonction 822 opération 0371	+ 15 200 000,00
<b>renvoi n° 17</b>  compte 458 110 dépenses pour compte de tiers Lyon 3° PAE Villette Paul Bert fonction 824 opération 0068  compte 458 146 opération 0046 Bron Parilly DSU  compte 458 112 opération 0051 fonction 824 Lyon 8° DSU quartier Etats Unis  compte 458 156 opération 0267 Lyon 8° Langlet Santy  compte 211 800 autres terrains Vénissieux DSU opération 0061 fonction 824  compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0061  compte 238 100 avances versées à mandataire fonction 824 opération 0061	- 361 800,00  + 246 681,00  + 4 123,36  + 110 995,64  - 226 000,00  + 226 000,00  + 1 500 000,00	compte 238 100  fonction 824 opération 0061	+ 1 500 000,00

Vénissieux DSU compte 458 149 dépenses pour compte de tiers fonction 824 opération 0056	- 1 500 000,00		
compte 458 129 fonction 824 opération 0269 Saint Genis Laval DSU Chamlong	+ 1 500 000,00		
compte 458 175 dépenses pour compte de tiers fonction 824 opération 0046 Bron Parilly DSU	- 200 000,00		
compte 458 158 opération 0061	- 56 150,00		
compte 458 176	- 200 000,00		
compte 458 177 fonction 824 opération 0052 Lyon 9° DSU quartier la Duchère	- 500 172,00		
compte 458 177	- 264 216,00		
compte 458 146 fonction 824 opération 0046	+ 956 322,00		
compte 458 130 fonction 824 opération 0057 Saint Fons DSU arsenal	+ 264 216,00		
compte 458 150 dépenses pour compte de tiers fonction 824 opération 0272 Villeurbanne DSU Saint-Jean	+ 500 000,00	compte 238 100 avances versées à mandataire fonction 824 opération 0272	+ 500 000,00
compte 458 124 dépenses pour compte de tiers fonction 824 opération 0056	+ 310 500,00	compte 238 100 fonction 824 avances versées à mandataire opération 0056	+ 310 500,00
		compte 458 210 recettes pour compte de tiers fonction 824 opération 0068 PAE Villette Paul Bert	- 250 000,00
		compte 458 243 fonction 823 opération 0354 Oullins square de la Résistance	+ 250 000,00
compte 458 183 dépenses pour le compte de tiers fonction 824 opération 0472 Lyon 8° place du 8 mai 1945	+ 4 600 000,00	compte 458 283 recettes pour le compte de tiers fonction 824 opération 0472 Lyon 8° place du 8 mai 1945	+ 4 600 000,00

compte 458 184 dépenses pour le compte de tiers fonction 823 opération 0511 Ecully place Charles de Gaulle	- 300 000,00		
compte 458 164 fonction 823 opération 0323	- 700 000,00		
compte 458446 fonction 824 opération 0046	+ 1 000 000,00		
<b>renvoi n° 18</b>			
compte 165 000 dépôts et cautionnements reçus fonction 020	+ 20 000,00	compte 165 fonction 020	+ 20 000,00
compte 275 000 fonction 020 dépôts et cautionnements versés	+ 112 500,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0294 Saint Priest rue du Dauphiné	- 84 375,00		
compte 203 100 frais d'études opération 0341 Lyon 1 <sup>er</sup> déplacements pentes Croix-Rousse	- 28 125,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0283 tramway espaces publics	+ 8 509 066,65	compte 203 100 frais d'études fonction 822 opération 0283	+ 7 814 154,98
		opération 0371 tramway espaces Vivier Merle	+ 694 911,67
compte 231 510 fonction 822 opération 0019 Lyon 7° avenue Tony Garnier	+ 3 160 924,20	compte 203 100 fonction 824 opération 0264 Lyon 7° boulevard scientifique	+ 3 160 924,20
compte 231 510 fonction 824 opération 0477 Pierre Bénite la Mouche ZI	+ 496 782,75	compte 203 100 fonction 824 opération 0179 requalification ZI	+ 496 782,75
opération 0261 Saint Priest Porte des Alpes secteur central	+ 217 080,00	opération 0261	+ 217 080,00
opération 0282 Corbas Montmartin ZI	+158 843,59	opération 0282	+ 158 843,59
opération 0281 Caluire et Cuire Rillieux la Pape requalification ZI	+ 241 200,00	opération 0281	+ 241 200,00
opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	+ 1 172 785,56	opération 0328	+ 1 172 785,56
opération 0368 Marcy l'Etoile liaison RD30-123	+ 146 954,93	opération 0368	+ 146 954,93

opération 0317 Lyon 3° hotel de police Mouton Duvernet	+ 10 485,33	opération 0317	+ 10 485,33
opération 0066 PAE vallon des Vosges	+ 42 210,00	opération 0066	+ 42 210,00
opération 0280 Chassieu requalification ZI	+ 6 695,00	opération 0179 requalification ZI	+ 6 695,00
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822		compte 203100 frais d'études fonction 822	
opération 0277 accessibilité des gares	+ 437 970,96	opération 0277	+ 437 970,96
opération 0186 TNP assistance maitrise d'ouvrages	+ 2 816 113,20	opération 0186	+ 2 816 113,20
compte 231 580 travaux sur batiments industriels fonction 812	+ 20 527,68	compte 203 100  fonction 812	
opération 0099 centre recyclage déchets urbains		opération 0099	+ 20 527,68
compte 238 100 avances et acomptes versés à mandataire fonction 822		compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	
opération 0016 Lyon 3° trémie Part-Dieu Francfort	+ 325,98	opération 0016	+ 325,98
compte 167 800 autres fonction 01	+ 129 988,75	compte 102 100 dotation fonction 01	+ 158 351,95
compte 215 110 fonction 822	+ 50 400,00	compte 211 800 acquisitions autres terrains fonction 01	+ 5 846,00
compte 020 000 fonction 01 dépenses imprévues d'investissement	- 79 500,00	compte 167 800 fonction 01	+ 16 190,80
compte 138 200 subventions des Régions fonction 824			
opération 0047 Bron DSU Terrailon	+ 79 500,00		
compte 020 000 fonction 01	- 8 900,00		
compte 132 800 autres subventions d'équipements fonction 822			
opération 0497 voirie de proximité	+ 8 900,00		

compte 020 000 fonction 01	+ 179 091,00	compte 231 510 fonction 823 travaux de voirie opération 0223 Ecully place de la Libération	+ 179 091,00
compte 275 000 dépôts et cautionnement versés fonction 020	+ 141 310,00	compte 276 400 créances sur particulier fonction 020	+ 100 000,00
compte 020 000 fonction 01	- 41 310,00		
compte 134 300 PAE fonction 824 opération 0068 PAE Villette Paul Bert	+ 435 105,11		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0068 PAE Villette Paul Bert	- 200 581,78		
		compte 134 300 PAE fonction 824 opération 0067 PAE Sisley-Villon	+ 234 523,33
<b>renvoi n° 19</b>			
compte 231 210 démolitions fonction 822 opération 0346 démolitions de voirie	- 510 000,00		
compte 211 200 terrains de voirie fonction 922 opération 0298 Lyon 3° Villeurbanne route de Genas	+ 510 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0040 aménagement cyclables			
compte 215 210 signalisation lumineuse fonction 821 opération 0040 aménagement cyclables	- 5 392 000,00		
compte 215 210 signalisation lumineuse fonction 821 opération 0040 aménagement cyclables	+ 5 243 000,00		

compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0040 aménagement cyclables	+ 96 000,00		
compte 215 220 mobilier urbain fonction 821 opération 0040 aménagement cyclables	+ 53 000,00		
compte 203 100 frais études fonction 020 opération 0327 projet 5 S système de saisie sols et sous-sols	- 1 700 000,00		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0295 Lyon 8° - route de Vienne place Belleville	- 93 203,39		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0414 Villeurbanne boulevard Laurent Bonnevay-Poincaré	+ 1 793 203,39		
compte 231 210 démolitions fonction 822 opération 0346 démolition de voirie	- 500 000,00		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0313 aménagement pour personnes à mobilité réduite	+ 500 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0495 Pierre Bénite opération quartier du Plateau	- 50 000,00		
compte 212 100 plantation d'arbres fonction 822 opération 0495 Pierre Bénite quartier du Plateau	+ 50 000,00		

compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0387 Feyzin aménagement rue du 11 Novembre	- 301 250,00		
compte 212 100 plantation d'arbres fonction 822 opération 0387 Feyzin aménagement rue du 11 Novembre	+ 301 250,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0389 Mions rue de l'Egalité	- 70 000,00		
compte 212 100 plantation d'arbres fonction 822 opération 0389 Mions rue de l'Egalité	+ 70 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0033 programme mixte de voirie	- 8 400 000,00		
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0499 acquisitions foncières	+ 5 000 000,00		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0043 aménagement sécurité abords des groupes scolaires	+ 2 500 000,00		
compte 212 100 plantation d'arbres fonction 822 opération 0039 plantation d'arbres d'alignement	+ 900 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0395 Vaulx en Velin requalification rue du 8 mai 1945	- 450 000,00		
compte 215 210 signalisation lumineuse fonction 822 opération 0395 Vaulx en Velin requalification rue du 8 mai 1945	+ 150 000,00		

compte 212 100 plantation d'arbres fonction 822 opération 0395 Vaulx en Velin requalification rue du 8 mai 1945	+ 300 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0026 Saint Fons voie nouvelle v3 v4	- 864 034,21		
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0027 Saint Genis Laval boulevard urbain ouest - avenue de Gadagne	+ 664 034,21		
compte 212 100 plantation d'arbres fonction 822 opération 0026 Saint Fons voie nouvelle v3 v4	+ 200 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0038 classement de voies privées	- 345 000,00		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0437 Lyon 8° - rue de l'Argonne	+ 345 000,00		
compte 215 781 autre matériel de voirie fonction 822 opération 0349 réseau mutualisé de télécommunications	- 1 000 000,00		
compte 215 220 mobilier urbain fonction 821 opération 0456 Neuville sur Saône rue Emile Zola	- 50 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0027 Saint Genis Laval boulevard urbain ouest - avenue de Gadagne	+ 1 050 000,00		
compte 212 100 plantations d'arbres fonction 822 opération 0453 Lyon 9° - liaison piétonne	- 300 000,00		



opération 0203 revitalisation des centres	- 3 000 000,00		
opération 0205 Lyon 5° Vieux Lyon	- 150 000,00		
opération 0206 Lyon 3° secteur Part-Dieu	- 1 450 000,00		
opération 0281 Caluire et Cuire Rillieux la Pape	- 535 837,63		
requalification ZI			
opération 0284 Neuville sur Saône Genay	- 200 000,00		
requalification ZI			
opération 0287 Lyon 8° centre de quartier	- 407 160,00		
opération 0306 offres nouvelles de sites adaptés	- 1 385 229,66		
opération 0311 entrées de villes	- 612 000,00		
opération 0320 Lyon 7° caserne Sergent	- 500 000,00		
Blandan			
opération 0322 Lyon 3° la Buire	- 125 000,00		
opération 0341 Lyon 1 <sup>er</sup> déplacements urbains	- 80 875,00		
pentec Croix-Rousse			
opération 0359 Décines Charpieu les Pivolles	- 114 436,00		
opération 0368 Marcy l'Etoile liaison RD30-123	- 600 000,00		
opération 0374 Decines Charpieu restructuration	- 600 000,00		
centre ville			
opération 0426 Villeurbanne NA Maisons	- 300 000,00		
Neuves			
opération 0476 Dardilly parc d'affaires	- 82 000,00		
opération 0478 Lyon sud-est requalification ZI	-385 804,10		
opération 0479 Mezrieu requalification ZI	- 33 398,38		
opération 0480 Vaulx en Velin requalification ZI	- 365 137,00		
opération 0481 Lyon 7° rues Sébastien Gryphe	- 97 000,00		
et de Marseille			
opération 0482 Lyon 3° recomposition ilot	- 150 000,00		
Feuillat			
opération 0483 Lyon 3° rues du Dauphiné et	- 150 000,00		
Maurice Flandin			
opération 0487 Curis au Mont d'Or château	- 270 000,00		
opération 0488 Sathonay Camp aménagement	- 540 000,00		
terrains militaires			
opération 0502 Irigny centre	- 80 000,00		
opération 0503 La Mulatière projet aquarium	- 60 000,00		
opération 0505 Limonest NA le Bourg	- 165 000,00		
opération 0506			

Dardilly le Bourg de Paillet	- 96 000,00		
opération 0507			
Saint Cyr au Mont d'Or Fontenay	- 100 000,00		
opération 0508			
La Tour de Salvagny le Sontal	- 240 000,00		
compte 231 510		compte 132 100	
travaux de voirie		fonction 823	
fonction 0824		opération 0156	
opération 0057		Vénissieux places Sublet et	- 1 170 000,00
Saint Fons DSU quartier de	+ 1 266 775,00	Barbusse	
l'Arsenal			
opération 0061		compte 132 400	
Vénissieux DSU	+ 3 365 852,00	fonction 824	
opération 0067		opération 0195	
Lyon 3° PAE Sisley-Villon	- 250 000,00	Lyon 3° Moncey Paul Bert	- 1 500 000,00
opération 0068		opération 0264	
Lyon 3° Villette Paul Bert	+ 361 800,00	Lyon 7° boulevard scientifique	- 437 500,00
opération 0073			
travaux primaires des ZAC	- 2 500 000,00	compte 238 100	
conventionnées		fonction 824	
opération 0088		opération 0088	
Villeurbanne ZAC "Wilson	- 1 494 714,47	Villeurbanne ZAC "Wilson	- 1 889 000,00
Charpennes"		Charpennes"	
opération 0198		opération 0206	
Mions pôle économique	- 1 880 000,00	Lyon 3° secteur Part-Dieu	- 4 100 000,00
opération 0368		fonction 823	
Marcy l'Etoile liaison RD30-	+ 100 000,00	compte 458 264	
RD 123		recettes pour compte de tiers	
		opération 0323	
		Lyon 2° place Bellecour	+ 437 000,00
		opération 0418	
		Mions ZAC "Pesselière"	- 962 400,00
compte 238 100		compte 132 300	
avances et acomptes versés à		fonction 824	
mandataire		opération 0311	
opération 0418		entrées de villes	+ 59 697,00
Mions ZAC "Pesselière"	- 962 400,00		
opération 0088			
Villeurbanne ZAC "Wilson	- 1 889 000,00		
Charpennes"			
opération 0206			
Lyon 3° secteur Part-Dieu	- 4 100 000,00		
opération 0272			
Villeurbanne DSU Saint-Jean	+ 500 000,00		
compte 211 200			
terrains de voirie			
opération 0066			
Fontaines Saint Martin PAE	- 150 000,00		
vallon des Vosges			
opération 0374			
Décines Charpieu			
restructuration centre ville	- 1 200 000,00		
opération 0503			
La Mulatière projet aquarium	- 410 000,00		
compte 211 800			
autres terrains			
opération 0073			
travaux primaires ZAC	- 800 000,00		
conventionnées			
opération 0095			
réserves foncières pour	- 750 000,00		
logement social			

opération 0195 Lyon 3° Moncey Paul Bert ouest	- 282 000,00		
opération 0202 schéma directeur urbanisme commercial	- 400 000,00		
opération 0204 pôle économique ouest du Grand Lyon	- 1 593 000,00		
opération 0206 Lyon 3° secteur Part-Dieu	- 500 000,00		
opération 0207 Saint Priest coulée verte Porte des Alpes	- 549 999,98		
opération 0281 Caluire et Cuire Rillieux la Pape requalification ZI	- 500 000,00		
opération 0316 Lyon 3° Vaise quartier de la Gare	- 39 900,00		
opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	- 3 825 000,00		
opération 0368 Marcy l'Etoile liaison RD30- RD123	- 700 000,00		
opération 0417 Saint Priest ZAC "Mozart" compte 0478	+ 1 500 000,00		
Lyon sud-est requalification ZI	- 1 000 000,00		
opération 0479 Meysieu requalification ZI	- 287 000,00		
opération 0480 Vaulx en Velin Décines Charpieu requalification ZI	- 765 000,00		
opération 0501 Mions centre	- 1 998 399,00		
opération 0502 Irigny centre	- 940 000,00		
compte 203 100 frais d'études			
fonction 824	- 2 500 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie	+ 2 500 000,00		
opération 0202 schéma directeur d'urbanisme commercial			
compte 211 800 autres terrains	- 500 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie	+ 500 000,00		
fonction 824			
opération 0204 pôle économique du Grand Lyon			
compte 203 100 fonction 824			
opération 0341 déplacements urbains pentes Croix-Rousse	- 1 000 000,00		
compte 218 400 acquisitions mobilières			
opération 0114 matériel et mobiliers	+ 1 000 000,00		

compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 250 000,00		
compte 215 210 signalisation lumineuse fonction 821	+ 250 000,00		
opération 0001 Lyon 7° secteur Gerland			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824			
opération 0067 Lyon 3° PAE Sisley Villon	- 508 576,23		
opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	- 980 100,00		
opération 0477 Pierre Bénite ZI la Mouche	- 150 000,00		
opération 0264 Lyon 7° boulevard scientifique	- 450 000,00		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 824			
opération 0067	+ 508 576,23		
opération 0328	+ 401 100,00		
compte 215 210 fonction 821			
signalisation lumineuse opération 0264	+ 450 000,00		
compte 212 100 opération 0477	+ 150 000,00		
opération 0328	+ 469 000,00		
compte 212 100 plantations fonction 824			
opération 0328	+ 110 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824			
opération 0202 schéma directeur d'urbanisme commercial	- 502 000,00		
compte 203 100 opération 0202	- 208 000,00		
compte 215 220 mobilier urbain fonction 821	+ 170 000,00		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 824			
opération 0202	+ 540 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 823			
opération 0223 Ecully place de la Libération	- 3 300,00		
compte 211 100 terrains nus fonction 823			
opération 0223	+ 3 300,00		



		opération 0188 TNP déviation réseaux	- 500 000,00
opération 0189 TNP échangeurs	+ 3 480 000,00	opération 0189	- 8 450 000,00
opération 0504 TNP amélioration accès	+ 70 000,00	opération 0190	- 11 263 000,00
compte 231 540 travaux d'assainissement		opération 0191 aménagement du Rhône	+ 940 000,00
fonction 821 opération 0188 TNP réseaux	- 800 000,00		
compte 231 550 fonction 822 opération 0443 TNP adaptation de l'ouvrage	- 1 200 000,00		
compte 203 100 frais d'études opératon 0186	+ 50 000,00		
compte 212 800 autres aménagements fonction 822 opération 0191 TNP aménagement du Rhône	- 2 670 000,00		
dépenses imprévues compte 020 000 fonction 01	- 17 253 000,00		

### III - BUDGET PRINCIPAL - MOUVEMENTS ENTRE SECTIONS ET REGULARISATIONS D'IMPUTATIONS BUDGETAIRES SUR EXERCICES ANTERIEURS

Par un rapport en date du 20 octobre 1997, le conseil de Communauté a accepté un échange de diverses parcelles avec l'Etat, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Cette opération est induite par la construction du nouvel hôtel de police, sur le site du fort Montluc, et les aménagements de voiries qui en découlent. La valeur des trois terrains remis à l'Etat, est estimée à 5,344 MF. Leur valeur historique correspond à la somme de 2,31 MF. Les biens reçus représentent 6,316 MF. La transaction a été prévue sans versement de soulte. La régularisation de cette opération foncière suppose l'ouverture de lignes de dépenses et de recettes, afin de constater la sortie de l'actif des terrains remis (2,31 MF), l'intégration des nouvelles parcelles propriétés de la Communauté urbaine (6,316 MF), la plus-value dégagée pour 4 MF (renvoi n° 24).

Dans le cadre du PAE de Saint Priest, la Communauté réalise un échange de tènements avec les établissements André Mure. Il s'agit d'intégrer au patrimoine de la collectivité, un terrain nu, situé 23, route de Chassieu à Saint Priest, d'une valeur de 0,059 MF. En contrepartie, la Communauté urbaine remet à l'entreprise Mure une parcelle sise 25, route de Chassieu, sur la même commune. La cession est effectuée pour la somme de 0,096 MF, alors que la valeur historique de ce bien correspond à 0,031 MF. Les écritures, pour la sortie de cette parcelle et la soulte résultant de l'échange (0,041 MF), ont été assurées sur les lignes ouvertes au budget primitif. Par contre, l'intégration du terrain reçu pour sa valeur et la constatation de la plus-value résultant de cette opération foncière imposent l'inscription de mouvements pour ordre. L'équilibre est assuré par les dépenses imprévues, soit - 0,009 MF en section de fonctionnement et + 0,009 MF en section d'investissement (renvoi n° 25).

Il doit être procédé à la régularisation comptable de l'indexation de la rente viagère versée au titre de l'acquisition du 22,24, rue Béchevelin à Lyon 7<sup>e</sup>. Ces écritures d'ordre, pour 222,44 F, sont équilibrées (renvoi n° 26).

Des mandats, concernant la participation communautaire annuelle, fixée respectivement à 0,031 MF et 0,065 MF, pour les remboursements d'emprunts, contractés par les OPAC du Rhône et du Grand Lyon, ont par erreur été imputés en section d'investissement, en 1998 et 1999. Il convient donc de procéder à leur régularisation par l'émission d'un titre de recette en section d'investissement et d'un mandat en section de

fonctionnement pour un montant total de 0,190 MF. Ces mouvements altèrent les dépenses imprévues de deux sections du même montant (renvoi n° 27).

Des régularisations d'imputations budgétaires sont également à prévoir pour des titres émis à l'encontre de l'Agence de l'eau sur le compte 168 760 (autres dettes envers les établissements publics locaux) au lieu de 168 710 (autres dettes envers l'Etat et les établissements publics nationaux). Les écritures figurent au renvoi n° 28.

Le compte 168 810 fait apparaître un solde créditeur au 31 décembre 1999 : les provisions constituées, au titre des intérêts courus non échus, en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement, pour 105,425 MF en 1997 et 96,626 MF en 1998, n'ont pas été réajustées à hauteur des paiements réellement effectués sur les exercices suivants, à savoir 104,340 MF en 1998 et 94,629 MF en 1999. Les provisions excédentaires doivent donc être annulées pour 3,082 MF (renvoi n° 29).

**Exercice 2000 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement et d'investissement - tableau n° 3 (en F) -**

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
<b>renvoi n° 24</b>			
compte 675 100 valeur comptable des immobilisations cédées fonction 824	2 311 505,50	compte 211 800 autres terrains fonction 824	2 311 505,50
compte 211 200 terrains de voirie fonction 824 opération 0317 - Lyon 3° hôtel de police rue Mouton Duvernet	6 316 000,00	compte 778 100 valeur des terrains acquis par échange fonction 824 opération 0317 - Lyon 3° hôtel de police rue Mouton Duvernet	6 316 000,00
compte 676 100 différence sur réalisation positive fonction 01	4 004 494,50	compte 192 000 différence sur réalisation positive fonction 01	4 004 494,50
<b>renvoi n° 25</b>			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 824 opération 0071 - Saint Priest PAE Mi Plaine	54 800,00	compte 778 100 valeur des terrains acquis par échange fonction 824 opération 0071 - Saint Priest PAE Mi Plaine	54 800,00
compte 676 100 différence sur réalisation positive fonction 01	64 101,87	compte 192 000 différence sur réalisation positive fonction 01	64 101,87
compte 022 000 dépenses imprévues fonctionnement fonction 01	- 9 301,87		
compte 020 000 dépenses imprévues investissement fonction 01	9 301,87		
<b>renvoi n° 26</b>			
compte 661 800 intérêts des autres dettes fonction 01	222,44	compte 167 800 autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières fonction 01	222,44

compte 022 000 dépenses imprévues fonctionnement fonction 01	- 222,44		
compte 020 000 dépenses imprévues investissement fonction 01	222,44		
<b>renvoi n° 27</b>			
compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 01	189 725,22	compte 168 760 autres dettes envers les autres établissements publics locaux fonction 01	189 725,22
compte 022 000 dépenses imprévues fonctionnement fonction 01	- 189 725,22		
compte 020 000 dépenses imprévues investissement fonction 01	189 725,22		
<b>renvoi n° 28</b>			
compte 168 760 autres dettes envers les établissements publics locaux fonction 811	631 400,00	compte 168 710 autres dettes envers l'état et les établissements publics nationaux fonction 811	631 400,00
compte 020 000 dépenses imprévues fonction 01	+ 60 000,00	compte 132 600 subventions d'autres établissements publics locaux fonction 811 opération 0496	+ 36 000,00
		compte 168 710 autres dettes envers l'Etat et établissements publics	+ 24 000,00
<b>renvoi n° 29</b>			
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	3 081 697,16	compte 773 000 annulation sur exercices antérieurs fonction 01	3 081 697,16
compte 168 810 ICNE fonction 01	1 996 280,65		
compte 168 800 ICNE fonction 01	1 085 416,51	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	3 081 697,16

#### IV - MOUVEMENTS INTERBUDGETAIRES

L'aménagement de l'avenue Besange à Irigny entraîne des déplacements de conduites d'eau potable (280 kF HT) et de collecteurs (400 kF) dans le cadre de l'opération de revitalisation des centres (renvoi n° 30).

A Lyon 7°, la réalisation du boulevard scientifique demande un aménagement des conduites d'eau potable pour un montant de 480 kF HT (renvoi n° 31).

Le projet de construction d'un musée océanographique dans le quartier de La Mulatière "le Bas" nécessite le déplacement de conduites d'eau potable pour un montant de 1,850 MF HT (renvoi n° 32).

A Lyon 9°, dans le centre de Vaise, des travaux d'assainissement sont à prévoir à hauteur de 0,900 MF HT. Les travaux d'eau potable s'élèvent à 0,200 MF HT (renvoi n° 33).

Dans le cadre du DSU à Saint Fons Arsenal, des travaux de canalisations sont à envisager pour des montants hors taxe de 143 kF en eau et 250 kF en assainissement (renvoi n° 34).

Pour les travaux de plantations d'arbres à Caluire et Cuire, allée de la Jeunesse, des déviations de réseau d'assainissement seraient à réaliser pour 155 kF HT (renvoi n° 35).

A Venissieux, dans le cadre de la ZAC "du Vieux Bourg", la réalisation d'un programme de logements par la société Edifice est éligible au dispositif "habitat abordable", conformément à la délibération n° 1999-4132 du 25 mai 1999. Les crédits (281 kF TTC) sont inscrits dans le budget principal, mission Habitat et pourraient être transférés dans le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, inscrits pour leur montant HT (235 kF) (renvoi n° 36).

Dans le budget des eaux, les prévisions se font pour leur montant TTC, il convient de prévoir les recettes de TVA récupérable ainsi que la constatation des créances.

Les financements (HT) de ces travaux prévus dans le budget principal pourraient être transférés dans les budgets annexes pour un montant de 4,613 MF HT. Ces mouvements interbudgétaires affectent le virement à même hauteur.

#### Exercice 2000 - décisions modificatives - mouvements interbudgétaires - tableau n° 4 (en F) -

Imputations	Montant	Imputations	Montant
<b>renvoi n° 30</b>			
budget principal			
compte 231510	- 634 113,71	compte 021000	- 634 113,71
travaux de voirie		virement	
fonction 824		fonction 01	
opération 0203			
revitalisation des centres			
compte 023 000	- 634 113,71		
virement			
fonction			
compte 657 150	634 113,71		
subvention d'équipement aux			
groupements de collectivités			
fonction 824			
opération 0203			
revitalisation des centres			
budget de l'assainissement			
compte 238 510	400 000,00	compte 131 200	400 000,00
opération 0203		opération 0203	
revitalisation des centres			

<b>budget des eaux</b> opération 0203 revitalisation des centres compte 238511 construction de réseaux compte 276 200	280 000,00    45 886,29	opération 0203 compte 131 200 subventions compte 238511 compte 276 200	234 113,71   45 886,29 45 886,29
<b>renvoi n° 31</b>  <b>budget principal</b> compte 231 510 fonction 824 opération 0264 boulevard scientifique à Lyon 7° compte 023 000 fonction 01 compte 657 150 fonction 824 opération 0264 boulevard scientifique à Lyon 7°  <b>budget des eaux</b> opération 0264 boulevard scientifique à Lyon 7° compte 238 511  compte 276 200	- 480 000,00     - 480 000,00  480 000,00     574 080,00  94 080,00	compte 021 000 fonction 01        compte 131 200 compte 238 511 compte 276 200	- 480 000,00           480 000,00 94 080,00 94 080,00
<b>renvoi n° 32</b>  <b>budget principal</b> compte 211 800 fonction 824 opération 0503 projet aquarium à La Mulatière compte 023 000 fonction 01 compte 657 150 fonction 824 opération 0503 projet aquarium à La Mulatière  <b>budget des eaux</b> opération 0503 projet aquarium à La Mulatière compte 238 511  compte 276 200	- 1 850 000,00     - 1 850 000,00  1 850 000,00      2 212 600,00  362 600,00	compte 021 000 fonction 01            compte 131 200 compte 238 511 compte 276 200	- 1 850 000,00            1 850 000,00 362 600,00 362 600,00

<b>renvoi n° 33</b>			
<b>budget principal</b>			
compte 231 510 fonction 824 opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	- 1 100 000,00	compte 021 000 fonction 01	- 1 100 000,00
compte 023 000 fonction 01	- 1 100 000,00		
compte 657 150 fonction 824 opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	1 100 000,00		
<b>budget de l'assainissement</b>			
compte 238 510 opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre	900 000,00	compte 131 200	900 000,00
<b>budget des eaux</b>			
opération 0328 Lyon 9° quartier Vaise centre			
compte 238 511	239 200,00	compte 131 200	200 000,00
		compte 238511	39 200,00
créance TVA	39 200,00	compte 276 200	39 200,00
<b>renvoi n° 34</b>			
<b>budget principal</b>			
compte 231 510 fonction 824 opération 0088 ZAC "Wilson Charpennes"	- 394 285,53	compte 021 000 fonction 01	- 394 285,53
compte 023 000 fonction 01	- 394 285,53		
compte 657 150 fonction 824 opération 0057 Saint Fons Arsenal	394 285,53		
<b>budget des eaux</b>			
opération 0057 Saint Fons Arsenal			
compte 238 511	171 565,50	compte 131 200	143 449,41
		compte 238 511	28 116,09
créance TVA	28 116,09	compte 276 200	28 116,09
<b>budget de l'assainissement</b>			
compte 238 510 opération 0057 revitalisation des centres	250 836,12	compte 131 200 opération	250 836,12

<b>renvoi n° 35</b>			
<b>budget principal</b>			
compte 231 510	- 155 000,00	compte 021 000	- 155 000,00
fonction 822		fonction 01	
opération 0294			
Saint Priest rue du Dauphiné			
compte 023 000	- 155 000,00		
fonction 01			
compte 657 150	155 000,00		
fonction 824			
opération 0039			
plantation d'arbres			
<b>budget de l'assainissement</b>			
compte 238 510	155 000,00	compte 131 200	155 000,00
opération 0039			
plantation d'arbres			
<b>renvoi n° 36</b>			
<b>budget principal</b>			
compte 657 170	- 281 060,00		
fonction 824			
habitat adapté 0116			
compte 657 140	281 060,00		
fonction 824			
opération 0338			
<b>budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe</b>			
ZAC "du Vieux Bourg"		opération	
Vénissieux			
compte 605 130	235 000,00	compte 774 000	235 000,00
fonction 824		fonction 824	
compte 713 550	235 000,00	compte 713 550	235 000,00
stockage et déstockage			
compte 355 500	235 000,00	compte	235 000,00
production stockée		fonction	

## V - BUDGET ANNEXE DES EAUX

Dans le cadre de la construction du tramway, certains travaux de déviation de réseaux d'eau potable sont effectués sous maîtrise d'ouvrage communautaire et refacturés au SYTRAL. Les recettes restant à recouvrer s'élèvent à 7,1 MF au titre de 1999 et 2000. Ce qui permettrait de financer les travaux restant à réaliser pour 2 MF pour l'opération tramway, 2,8 MF du programme général et 4,9 MF pour le remplacement de la conduite maîtresse à Saint Priest, subventionné à hauteur de 1 MF par l'Agence de l'eau. Les montants s'entendent TTC, les mouvements de TVA doivent être prévus immédiatement. Par ailleurs, à la suite d'une erreur concernant le tiers, un mandat doit être annulé sur exercice antérieur et réémis pour une valeur de 200 kF.

A la suite des échanges de terrains à Saint Priest, pour la zone de captage, entre les budgets principal et des eaux, une intégration patrimoniale est à prévoir pour un montant de 13 kF.

## Exercice 2000 - décisions modificatives - budget annexe des eaux - tableau n° 5 (en F) -

Imputations	Montant	Imputations	Montant
<b>budget des eaux</b>			
opération 0356 tramway compte 238 511	2 000 000,00	compte 131 820 subventions reçues	7 100 00,00
construction de réseaux compte 276 200	327 759,20	compte 238 511 compte 276 200	327 759,20 327 759,20
opération 0439 sécurité de la ressource compte 238 511	4 890 000,00	compte 238 511 compte 131 810	801 371,24 1 000 000,00
compte 276 200	801 371,24	compte 276 200	801 371,24
opération 0137 programme de travaux compte 238 511	2 797 600,00	compte 238 511	458 469,57
compte 276 200	458 469,57	compte 276 200	458 469,57
compte 211 100	13 360,00	compte 102 200	13 360,00
compte 238 511	200 000,00	compte 238 511	238 511
opération 0137		opération 0137	

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 20 octobre 1997 et celle n° 2000-5201 en date du 27 mars 2000 ;

Ouï l'avis de sa commission finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** les décisions modificatives ci-dessus et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

Chapitre	Dépenses	Recettes
<b>budget principal</b>		
<b>section de fonctionnement</b>		
011 - charges à caractère général	34 664 278,94	
012 - charges de personnel	- 104 000,00	
022 - dépenses imprévues de fonctionnement	- 2 872 866,19	
023 - virement à la section d'investissement	- 1 531 702,08	
65 - autres charges de gestion courante	- 1 243 923,94	
66 - charges financières	222,44	
67 - charges exceptionnelles	6 380 101,87	
70 - produits des services du domaine		10 500 000,00
739 - reversement sur impôts	334 531,22	
74 - dotations et participations		5 774 145,10
77 - produits exceptionnels		19 352 497,16
total	35 626 642,26	35 626 642,26

<b>budget principal</b>		
<b>section d'investissement</b>		
020 000 dépenses imprévues	10 236 344,73	
021 000 virement		- 1 531 702,08
compte 10 dotations		158 351,95
compte 13 subventions	523 505,11	- 28 578 305,39
compte 16 emprunts et dettes	3 863 085,91	31 538,46
compte 19 différences sur réalisation		4 068 596,37
compte 20 immobilisations incorporelles	- 20 389 002,77	17 437 639,85
compte 21 immobilisations corporelles	7 916 158,07	2 317 351,50
compte 23 immobilisation en cours	808 339,57	9 066 871,59
compte 27 autres immobilisations financières	2 353 810,00	3 700 000,00
compte 45 services à comptabilité distincte	22 422 212,16	21 064 110,53
<b>total</b>	<b>27 734 452,78</b>	<b>27 734 452,78</b>

Chapitre	Dépenses	Recettes
<b>budget des eaux</b>		
compte 10 dotations		13 360,00
compte 13 subventions reçues		11 007 563,12
compte 21 immobilisations corporelles	13 360,00	
compte 23 immobilisations en cours	13 365 045,50	2 357 482,38
compte 27 autres immobilisations financières	2 157 482,38	2 157 482,38
<b>total</b>	<b>15 535 887,88</b>	<b>15 535 887,88</b>
<b>budget annexe de l'assainissement</b>		
compte 13 subventions reçues		1 705 836,12
compte 23 immobilisations en cours	1 705 836,12	
<b>total</b>	<b>1 705 836,12</b>	<b>1 705 836,12</b>
<b>opérations d'urbanisme en régie directe</b>		
compte 60 achats	235 000,00	
compte 70 ventes		235 000,00
compte 71 production stockée	235 000,00	235 000,00
compte 35 stocks de produits	235 000,00	235 000,00
<b>total</b>	<b>705 000,00</b>	<b>705 000,00</b>

**2° - Modifie** et complète l'état des subventions par les fonds à verser :

- 100 000 F à la société d'HLM Gabriel Rosset pour l'entretien annuel des espaces verts de la cité Ile du Mens à Villeurbanne,
- 100 000 F à la régie de quartier Croix-Rousse pour la gestion de proximité,
- 300 000 F à l'Agence des Villes, subvention exceptionnelle,
- 95 000 F à la société LOGIREL pour la gestion de proximité,
- 373 000 F à l'association d'HLM de Vaulx en Velin pour la gestion de proximité,
- 163 000 F à l'ASP de Vaulx en Velin pour la gestion de proximité,
- 60 000 F à l'OPAC de l'Ain pour la gestion de proximité,
- 312 000 F à l'OPAC du Grand Lyon pour la gestion de proximité,
- 190 000 F à l'OPAC de Villeurbanne pour la gestion de proximité,
- 84 000 F à l'OPAC du Rhône pour la gestion de proximité,
- 153 125 F à la Chambre des métiers pour un appui à la création d'entreprises sur des sites DSU,
- 65 625 F à l'association Polaris pour travaux de rénovation d'un local dans les pentes de la Croix-Rousse,
- 49 385,70 F à la régie de Vendin pour l'assistance technique dans la réhabilitation de l'immeuble Bourgogne,
- 66 059 F à LOGIREL pour fonds de petits travaux à Saint Priest,

- 1 000 000 F au SYTRAL pour participation au financement d'une manifestation sur la problématique des déplacements urbains,
- 115 000 F à la ville de Saint Priest pour assistance technique à la copropriété Beauséjour,
- 59 971 F à la régie de quartier la Duchère pour gestion de proximité ( participation 1999),
- 45 000 F à l'OPAC du Grand Lyon pour gestion de proximité (participation 1999),
- 35 907,75 F à la société Rhône-Logis pour réfection et sécurisation de deux logements transformés en locaux d'activités,
- 320 000 F à l'Agence locale de l'énergie,
- 377 000 F à la ville de Villeurbanne pour gestion sociale des actions de proximité,
- 15 000 F à l'association Solidarité enfants d'Algérie,
- 362 388 F à la SERL pour le bilan de la ZAC "des Portes de la Guillotière",
- 2 881 164 F à la SERL pour le lotissement des Pivolles à Décines Charpieu.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,